

Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle Industrie, Bâtiment, Commerce, Activités de bureaux

Objectifs de la formation :

Être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels les salariés sont exposés, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, tout en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.

DUREE :
16 heures

NOMBRE D'APPRENANTS :
1 à 10

RECYCLAGE :
Préconisé tous les 2 ans

AGE MINIMUM :
18 ans

Contenu de la formation :

- ◇ L'intérêt de la prévention
- ◇ Les risques de son métier
- ◇ Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique
- ◇ Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- ◇ Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- ◇ Proposer des améliorations de sa situation de travail
- ◇ La remonté d'information aux personnes concernées
- ◇ Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



Modalités d'apprentissage :

- ◇ Apports théoriques et méthodologiques
- ◇ Réflexions et échanges, partage d'expérience
- ◇ Démonstration par le formateur
- ◇ Exercice d'apprentissage
- ◇ Mises en situation
- ◇ Utilisation de matériel de simulation
- ◇ Corrections et contrôles des connaissances tout au long de la formation



Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.

Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle Industrie, Bâtiment, Commerce, Activités de bureaux

Modalités d'évaluation :

Évaluation tout au long de la formation, à l'écrit et à l'oral, sur les domaines de compétences suivants :

- ◇ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle
- ◇ Observer et analyser sa situation de travail en se référant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé potentielles
- ◇ Participer à la maîtrise de risque dans son entreprise et à sa prévention

Modalités de réussite :

- ◇ Réussite aux différentes évaluation tout au long de la formation

Une attestation de participation nominative sera délivrée quelques jours après la fin de la session.

Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle Industrie, Bâtiment, Commerce, Activités de bureaux

Le + de la formation

Cette formation à la Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention et de celle de son entreprise et de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Capable d'identifier et d'analyser les risques des situations de travail, le salarié formé à la Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) sera en capacité d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. Par conséquent, il sera capable de participer efficacement à la mise en œuvre ou à l'optimisation de la démarche de prévention de l'entreprise.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) s'adresse principalement aux salariés dont la part d'activité physique est importante tel que :

- Manutention manuelle
- Port de charges
- Travaux et charges répétitifs
- Postures de travail prolongées
- Utilisation de matériels exposant à des chocs, des vibrations...

Ces situations peuvent nuire à la santé des salariés (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou disproportionnés.

Implication de l'entreprise

Pour que cette formation soit efficace, il est important que l'entreprise, l'encadrement ou l'employeur soit engagé dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, car cela peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines.